N° 154 — 17e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Samedi 3 Juin 1899

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 59

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 16 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . 0 fr.
RÉCLAMES . . . 0 fr.
FAITS DIVERS . . 0 fr.
LOCALES . . . 1 fr.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans une succursale, 30, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

La France et l'Allemagne

Il est à penser que l'empereur Guillaume II supportait depuis longtemps avec peine le luxe de la République Française dans le monde, et qu'il ne prenait pas plaisir à tout le bien qu'il entendait dire de la puissance française. L'alliance de la France et de la Russie ne lui en pas été agréable sans doute, moins agréable encore lui fut la récente liaison cordiale de la France avec l'Angleterre et avec l'Italie.

Ces événements sont heureux pour tous néanmoins et ne peuvent que profiter à la pacification générale. Tout esprit ami de la paix devrait s'en réjouir.

L'empereur Guillaume II a une âme avide de popularité — ce qui n'est pas au fond un mauvais défaut, lorsque ce désir de popularité est bien conduit. Il possède toutes les ressources de la puissance matérielle, de grandes armées, une autorité sans bornes, il est le fondateur de la flotte allemande ; mais il voudrait aussi être une puissance d'opinion ! Au fond il aime beaucoup l'opinion du monde, peut-être trop, et il le flatte assez souvent par des procédés de théâtre, parce qu'il sait que l'opinion est naturellement théâtrale.

Il ne lui suffit pas d'être une puissance matérielle ; il voudrait aussi être une puissance morale. Et cela vraiment est une qualité plutôt qu'un défaut. Mais la grande puissance morale du siècle, c'est encore, malgré tout, la France elle-même. La France démocratique, pacifique et libre, qui, sur ce terrain, et jusqu'à nouvel ordre, n'a pas de concurrent ou de supérieur.

Si le souverain allemand veut être aussi une grande puissance d'opinion, il le serait cependant à peu de frais, en se montrant l'artisan de la bonne harmonie européenne vis-à-vis du reste du monde ! Il le pourrait, cela ne tient qu'à lui. Mais ne tout cas il est tout à fait intéressant pour l'histoire, que dans le moment même des grands malheurs de la Russie, la France ait rencontré à point nommé, pour la paix, l'amitié de l'Angleterre et de l'Italie.

Depuis de longues années, on disait et on écrivait que le rôle extérieur de la République française, d'une manière générale, était parfaitement rempli et que l'autorité et le crédit moral de la France dans le monde, avaient tout leur poids nécessaire et légitime. Combien de fois n'avez-vous pas entendu dire : « Si nous étions mieux unis entre nous, à l'intérieur, si nous ne donnions pas une si grande partie du notre temps aux querelles, la France, malgré ses malheurs de 1870 et le perte de deux provinces infiniment chères et précieuses, serait encore incomparablement la pays le plus écouté et le plus regardé dans l'univers ! Il l'est ; d'ailleurs, malgrès tout ! »

On aimait à reprocher l'une de l'autre notre situation intérieure et notre situation extérieure et l'on raisonnait à peu près unanimement de la manière suivante : « Les circonstances et la bonne conduite de la France lui ont fait au dehors une renommée telle que, même après ses adversités, elle n'a jamais été aussi respectée et aimée, et il ne lui manque vraiment qu'une chose, il ne reste qu'un vœu à exprimer au sa faveur, c'est qu'elle ne gâte pas elle-même cette situation du dehors par ses dissensions du dedans, comme on a vu cela arriver à un grand nombre de Républiques ! »

Je crois pouvoir affirmer que cette opinion était partagée par les hommes de tous les partis et, si l'on en trouvait un désaccord sur le reste, au moins était-on d'un commun avis sur cette question capitale. Jamais, en aucun temps de la monarchie ou de l'empire, la France n'avait en autant d'amis et d'alliés, jamais les chefs des gouvernements étrangers ne lui avaient rendu aussi fréquemment visite, avec une entière confiance et sympathie. C'étaient là des arguments qui apportaient aux Français en général des consolations pour le passé et des espérances pour l'avenir.

Or, il paraîtrait que tout est changé aujourd'hui : on n'entend plus que des plaintes et des récriminations sur les affaires de dehors et nous n'aurions depuis tant d'années accumulé que des fautes grossières !

On a rarement assisté dans l'histoire à un pareil changement de point de vue, à une parallèle transformation d'opinion, si rapide et si renversante ! Cela n'est fait sa un clin d'œil, le jour où l'on a appris que l'empereur se rendait au grand orchestre à Tanger et proclamait son amitié pour le sultan de Fez, avec l'ostentation théâtrale que cet illustre pétouliat aime à donner à ses moindres actes.

Alors les bons Français ont changé d'avis avec une vivacité extraordinaire : tout ce qu'ils voyaient en rose, ils l'ont vu en noir. La mobilité d'opinion des démocraties est un phénomène connu depuis longtemps ; il y en eut cependant peu d'exemples aussi curieux et aussi instructifs. Et c'est contre de tels changements qu'il est de notre devoir de mettre l'opinion au garde, d'abord en lui faisant remarquer qu'elle a changé et que tout ce qui lui paraissait bien hier lui paraît mal aujourd'hui ! De telles voltes-face sont très fâcheuses et peuvent amener avec elles les inconvénients les plus graves.

Il est certain que l'attitude de Guillaume II, a changé elle-même d'une façon singulière, ou tout au moins elle a changé dans les apparences. Elle n'a peut-être pas changé aussi complétement au fond du cœur. Un important journal français, qui a acquis une réputation solide par sa manière de traiter les choses extérieures, a pu dire que l'attitude de l'empereur allemand a constituant à peu près le maximum de ce que, sans rompre ouvertement en visière à la France, Guillaume II pouvait tenter pour lui être désagréable ».

Cette attitude que le souverain allemand a prise tout d'un coup à l'occasion du Maroc, paraît s'appliquer pareillement à tout ce qui concerne les affaires de l'Orient. Cette évolution regrettable s'accuse au moment même où, des deux côtés de la frontière récente qui sépare la France de l'Allemagne, on cherchait plutôt des moyens de rapprochement et d'entente, et où s'était formée cette Ligue patriotique de Munich qui prenait pour but de ses efforts la recherche des solutions les plus favorables à l'harmonie de la France, de l'Allemagne et du monde.

Je dis « cette ligue patriotique de Munich », car il n'est pas, en effet, de patriotisme plus sincère, plus éclairé et de meilleur aloi que celui qui consiste à travailler au maintien et au développement de la paix entre les grandes nations civilisatrices. C'est ce que nous faisons sans cesse, malgré les malentus, les injustices : le bonne foi du gouvernement français et, en particulier, la courtoisie et le délicatesse du Président de la République ont triomphé, espérons-le, de ces noires images que le caprice des rois ecuffie sur le monde.

HECTOR DEPASSE.

La Politique

Ainsi qu'il arrive toujours en lendemain d'un attentat comme celui qui a été commis mercredi soir à Paris, les réacteurs de professions demandent des mesures extrêmes et s'efforcent d'entraîner les pouvoirs publics beaucoup plus loin qu'il ne conviant.

On remarquera qu'il n'est besoin d'aucune loi d'exception pour frapper des criminels de droit commun. Il serait donc prématuré de ne pas recourir, en face de l'attentat abominable qui a provoqué tant d'indignation, à une législation que l'on doit repousser, précisément parce qu'elle ne garantit rien et qu'elle peut devenir dangereuse pour tout le monde.

D'autre part, voici que les journaux conservateurs réclament la suppression de la Bourse de Travail, où des paroles si violentes ont été prononcées quelques jours avant l'arrivée du roi d'Espagne. C'est dépasser la mesure. De ce que des individus dont on ne saurait trop flétrir le langage ont commis là des excès signalés par tous les journaux, il ne s'ensuit pas qu'il convienne de fermer la maison syndicale.

Ce qu'il faut, c'est le ramener à sa véritable destination. Une Bourse du Travail, ainsi que nous un saurions, le répéter trop souvent, ne peut pas être un centre de propagande révolutionnaire. Elle a pour objet de permettre aux travailleurs d'étudier en commun toutes les questions se rattachant à la vie corporative, et ce ne peut pas être de son sein que doivent partir des excitations malhonnêtes, des appels à la haine, des déclamations furieuses qui peuvent produire leur effet sur des cerveaux mal équilibrés.

Le gouvernement aurait tort d'écouter les gens qui réclament de lui des mesures extrêmes, mais il sera approuvé par la démocratie entière s'il met un terme à un scandale qui subsiste depuis trop longtemps. — *H. J.*

Échos et Nouvelles

Ce que ça nous coûte

Nous empruntons à une étude de M. Marcel Roulet, intitulée : « Que veut l'alliance russe », les renseignements suivants :

Les emprunts en fonds d'État souscrits par les rentiers français en Russie de 1880 à 1902 s'élèvent à environ 4.740 millions de francs. Il convient d'ajouter les emprunts des villes et les emprunts finlandais qui élèvent ce chiffre à plus de six milliards.

De plus, l'industrie de l'Empire russe a été également abreuvée d'or français. L'addition des sommes obtenues sur le marché français par les entreprises métallurgiques, minières, industrielles ou de transport s'élève au vivre à un milliard, valeur nominale. On peut donc estimer à sept milliards l'importance de nos capitaux placés en Russie, de 1880 à 1902.

C'est à peu près le chiffre auquel arrivaient les agents diplomatiques de notre gouvernement en Russie lors de l'enquête de 1902 sur la fortune française à l'étranger. Voici donc le détail leurs conclusions :

« Capitaux français placés en Russie : Maisons de commerce, 40 millions ; Propriétés, 17 millions ; Crédits et Banques, 18 ; Mines et industries, 792 ; Fonds d'État et villes, 6000 millions ; Fonds finlandais, 90. Total général : 6940 millions ».

Il n'est pas inutile de faire remarquer que cette somme constitue presque le quart de la fortune française placée hors de France (28.000 millions), que c'est en Russie que se trouvent la plus grande partie de nos capitaux émigrés, et que les pays qui viennent en second et troisième rang, l'Espagne et l'Autriche-Hongrie, ne possèdent que 2574 et 2260 millions d'argent français.

« Guillaume Tell » au Japon

Au théâtre Maijza, de Tokio, on vient de représenter *Guillaume Tell* — ou *Guillaume Tell* japonisé bien entendu. Tous les personnages portaient des noms nippons. Tell était devenu un chasseur japonais et Gessler un prince indigène ; mais, pour le reste, la pièce en rapprochait le plus possible du texte de Schiller.

Le spectacle, dans lequel on avait intercalé des danses nationales et des ballets, a duré de cinq heures jusqu'à minuit, ce qui n'est pas exagéré au Japon, où il n'est pas rare de voir des représentations durer douze heures.

Les représentations théâtrales japonaises sont des réunions de famille. On y mange et on y boit. De chaque côté de l'avant-scène, il a y an a point. Chacun loue un espace de la salle, n'est-à-dire autant de mètres carrés sur lesquels il installe autant de personnes qu'il y peut tenir : le femme, les enfants, la bonne et parfois le chien de la maison. Le restaurant du théâtre pourvoit aux besoins de l'estomac.

Au point de vue technique, les théâtres japonais sont bien agencés. Au théâtre Maijza, par exemple, existe la scène tournante. Pendant que sur une moitié du disque que forme la scène les interprètes jouent, on pose sur l'autre moitié les décors de l'acte suivant. De la sorte, la spectacle est ininterrompu.

Mot du jour

Dans l'omnibus, M. Calino, accompagné de son épouse, se plaint d'avoir trop chaud.

Mme Calino. — Tu vois... je t'avais dit de prendre ton pardessus, tu aurais dû m'écouter !...

M. Calino. — Mais puisque j'ai trop chaud.

Mme Calino. — Précisément, si tu avais ton pardessus, maintenant tu pourrais le retirer...

PAGES LITTÉRAIRES

HISTOIRE DE PEINTRE

On ne représente volontiers les jeunes peintres du jour, selon la légende enrichie, avec des cheveux comme le Juif-Errant, des vareuses graisseuses et des pantalons de velours.

Si cette catégorie de rapins, illustrée par le Cabrion des « Mystères de Paris » possède encore quelques représentants, les vaincus de la paresse et de la misère, elle n'a rien de commun aujourd'hui avec les jeunes médaillés des salons qui s'habillent comme tout le monde et vivent en simples bourgeois.

Alnet Max Fresnes, l'auteur d'une « Sainte Cécile » qui faisait pressentir un coloriste puissant et passionné, était l'être le plus réglé, le plus rangé, le plus méticuleux qu'on puisse voir. Il aimait par dessus tout son atelier, son « home » et pour le décorer, étudiait avec passion les rythmes mystérieux des lignes et les triomphantes harmonies des couleurs.

Aussi, grande fut la stupéfaction de son ami, l'ingénieur Henri Vermont, lorsqu'en rentrant un jour chez Max Fresnes, il se trouva en face d'un désordre indescriptible. Dans une poussière épaisse que bloudissait par taches un pâle soleil d'avril, les brosses et les pinceaux gisaient à terre comme les armes inutiles d'un vaincu. Les cadres, les cartons, les toiles déshabillées, ordinairement fixées aux tentures, dans le demi-jour des vitraux peints, gisaient épars sur les divans. Les plâtres s'encrassaient, les tentures se moisissaient, les vieilles armures se rouillaient...

— Que se passe-t-il, interrogea Vermont. Es-tu fou, malade ou amoureux ?

— Je suis simplement en colère, gronda Max, et je maudis la mauvaise foi des propriétaires... Tu sais combien j'aimais mon atelier et quels sacrifices je m'étais imposés pour en faire la demeure idéale. Afin de réaliser complètement mon rêve, il me fallait quelques méchantes réparations, qui, depuis longtemps m'avaient été promises, par l'intermédiaire du mon cerbère. Aussi à l'approche de la belle saison, j'ai mis ma propriétaire en demeure de s'exécuter et... elle refuse avec obstination... avec un entêtement ridicule, qui me me laisse aucun lueur d'espoir. Mon plafond se noircit, les papiers se déchirent, les cloisons sont vermoulues. A quoi me sert d'avoir accumulé ici, aux hasards de ma bourse, les mille objets qui devaient y être la joie des yeux.

Vermont réfléchit et risqua un conseil.

— Déménage...

— Impossible, j'ai un bail...

— Diable, la solution devient plus difficile, mais... j'y songe. Ta propriétaire n'est-elle pas Mme Douillard, cette aimable femme que nous rencontrons parfois dans le monde, pomponnée, parfumée, dont les yeux, où pétille une flamme, ont l'air de s'inurger contre les rides trop poudrées de ses joues et de sa gorge ? On dit que cet excellent M. Douillard est autrefois, sans s'en douter, plus d'un... collaborateur. Elle est encore très appétissante... à force d'art, son agréable moitié. Pourquoi n'essaies-tu point de la prendre par les sentiments ! En lui faisant au doigt de cour, tes vœux seront peut-être exaucés...

Max sut pour son ami un regard de pitié.

— Me prends-tu donc pour un naïf, répliqua-t-il ? Depuis longtemps cette idée m'avait traversé l'esprit et, puisqu'il faut tout te dire, pas plus tard qu'hier, je l'ai mise à exécution. Tu as raison, Mme Douillard conserve des trésors d'amour au les replis les plus cachés de son cœur. A bout d'une heure, nous étions aussi bien que la décance si mon amour de l'esthétique le pouvaient permettre. Elle m'appelait couramment « petit poilseou » avec des inflexions de voix des plus caressantes. Mais quand, ce matin, j'ai voulu user des avantages conquis pour obtenir mes réparations, Mme Douillard m'a laissé clairement entendre qu'il y avait en elle deux femmes bien différentes, l'amie et la propriétaire, et que l'une ignorait totalement ce que faisait l'autre. Cette distinction ne te paraît-elle point subtile au dernier degré ?

— C'est évidemment d'une ingénue mauvaise foi, qui justifierait tous les moyens à employer pour en triompher.

— D'accord, mais lesquels ?

Ceci me regarde, ajouta Vermont, après un instant de réflexion. Donne seulement rendez-vous à Mme Douillard pour demain, l'après-midi, et tâche de te faire encore appeler « petit poilseou ». Je veux perdre ma réputation d'ingénieur ingénieux si, cette fois, tu n'obtiens pas satisfaction.

Max avait obéi : le rendez-vous était donné. Quelques minutes avant l'arrivée de Madame Douillard, Vermont entrait chez le peintre tenant une petite boîte qu'il déposa en un coin de l'atelier, à l'insu de son ami. Puis il se retira, non sans renouveler ses recommandations, promettant de revenir quelques heures plus tard après la visite attendue.

Que se passa-t-il alors dans l'atelier de Max Fresnes ? Personne ne l'a jamais su, mais lorsque l'ingénieur reparut, il trouva son ami encore plus furieux que la veille.

— Je te l'avais bien dit, gémissait le peintre : le cœur d'une propriétaire est enveloppé d'une triple cuirasse d'airain. Comme l'autre jour, Mme Douillard s'est montrée d'humeur galante, mais sortie du chapitre sentimental, elle ne saurait être touchée par les meilleurs arguments.

Vermont impérativement ordonna :

— Fais quérir au plus vite Mme Douillard ; j'ai à lui parler.

Dix minutes après, la propriétaire, très digne, fit son entrée.

— Votre mari aime-t-il la musique, lui demanda l'ingénieur à brûle pourpoint ?

Et comme Mme Douillard, interloquée, ne répondait pas :

— Que diriez-vous si on lui jouait un petit air de cet instrument ?

Saisissant alors l'objet qu'il avait apporté, il tourna une manivelle semblable à celle d'un orgue de barbarie.

— Petit poilseou, petit poilseou, voulez-vous bien finir ! murmura du fond de la boîte, une voix qui ressemblait à s'y méprendre à celle de Mme Douillard.

— Je vous présente, continua Vermont imperturbable, une découverte américaine, la phonographe, une des plus merveilleuses inventions de M. Edison...

L'infortunée propriétaire comprit seulement alors le piège dans lequel elle était tombée et disparut, rouge de honte.

Le lendemain, une armée de peintres, de tapissiers, de décorateurs, prenaient possession de l'atelier de Max Fresnes, le plus heureux des hommes.

M. Douillard paya même à son locataire, en cette occasion mémorable, un papier jaune serin avec des fleurs de soucoua comme dessin, qui fait depuis lors l'admiration de tous les connaisseurs.

MAURICE CABS.

AU JOUR LE JOUR

Le crime et la barbe

Je savais, comme tout le monde, qu'à diverses reprises l'ordre pileux que nous portons au menton avec une distinction qui cause l'admiration du sexe à qui nous devons sans doute notre maman, mais aussi un certain nombre d'embêtements quotidiens, — je savais, dis-je, qu'à diverses reprises cet ornement avait fait l'objet d'ordonnances de nos anciens rois...

Je n'ignorais pas davantage que les prêtres, aussi ignominieusement traités que nos infortunés garçons de café, avaient été contraints de supprimer leur barbe, sans qu'on sache exactement le pourquoi de cette mesure bizarre...

J'étais au courant des événements graves qui marquèrent chez divers peuples la réglementation du port des moustaches, du bouc, des favoris ou de la royale...

Mais je ne savais pas qu'en s'était avisé, au France, d'interdire l'étalage de cette vanité masculine, dans le but de faciliter les recherches de la police.

Rien ne change un homme comme de se faire raser. C'est au point qu'un de mes amis, un certain 1er janvier, ayant eu l'idée aimable de se faire enlever la barbe, les moustaches et les sourcils, après s'être fait tondre le crâne, ne fut pas reconnu par sa légitime épouse, qui la flanqua à la porte avec tous les honneurs dus à un gaillard qui réalisait si bien l'idéal de l'homme à la tête de veau.

Cette affaire eut d'ailleurs des suites fâcheuses, car ce malheureux, ne sachant où aller coucher, se laissa entortiller par une passante, de qui le très dangereux amoureux, survenant au milieu de la nuit, envoya deux belles dans le corps de son remplaçant momentané.

Ce dernier faillit en mourir, mais il n'échappa pas au divorce, avec pension alimentaire, — et c'est en vain qu'il supplia sa femme de la *reprendre*, attendu qu'il n'a jamais cessé de l'aimer. Elle ne veut rien entendre, bien que la barbe de la vraie victime de ce drame soit maintenant longue d'un pied.

Or donc, au sérième siècle, on avait déjà remarqué l'étonnant changement qu'une poignée de poils de plus ou de moins amenait dans une physionomie.

Aussi, le roi de France fit-il interdire le port de la barbe, afin de ne pas permettre aux gredins de se sauver au moyen d'un coup de rasoir.

Heureux temps, où l'on pouvait rédiger des ordonnances pareilles ! Ce n'est pas sous notre abominable République que le gouvernement prendrait des mesures aussi libérales pour protéger les honnêtes gens !

Tout dégénère, monsieur !

RAOUL TABOSSE.

LE ROI D'ESPAGNE A PARIS

L'Attentat — Le Criminel en Fuite — Aveux de ses Complices

LA VISITE DU ROI A SAINT-CYR ET A VERSAILLES

L'ENQUÊTE JUDICIAIRE *contre les fabricants de bombes*

Il est hors de doute que l'attentat dirigé contre le roi d'Espagne est, ainsi que le déclarait hier M. Mesquin, directeur du service des recherches, le résultat d'un complot préparé et concerté à Barcelone. Cette preuve résulte des interrogatoires que l'on a fait subir aux anarchistes espagnols arrêtés les jours précédents et dont nous avons publié les noms.

La police est en possession de lettres de voiture relatives à deux envois faits de Barcelone à la frontière. De la frontière, les colis ont été portés à Cerbère d'où ils ont été expédiés à Paris, à l'adresse d'un courrier nommé Caussanel, qui passait avoir été ignorant du leur contenu et qui avait reçu l'invitation de les porter à un endroit déterminé.

Des documents importants ont été saisis à Narbonne, au domicile d'un anarchiste espagnol nommé Prats y Villa.

L'un des envois dirigés sur Paris contenait trois bombes, et l'autre deux, toutes d'ailleurs non chargées, et que les destinataires devaient remplir de substances explosives. Ces cinq enveloppes de bombes étaient des « pommes de pin » en métal strié qui servent d'ornementation aux rampes d'escaliers. Deux de ces bombes avaient été saisies ; elles étaient enterrées à Clamart. Les trois autres furent recherchées inutilement. On suppose que les deux engins lancés mercredi soir faisaient partie de ces trois bombes. Les criminels auraient donc encore au projectile en leur possession.

Plusieurs Espagnols que la police devait saisir étaient absents de leur domicile au moment où elle s'y est présentée. Il n'a pas été possible de mettre la main dessus, mais on est sur leurs traces et leur arrestation va être opérée à bref délai. On recherche notamment un nommé Ferres, considéré comme l'auteur de l'attentat.

La police française a envoyé, d'autre part, d'utiles indications à la police de Barcelone, où les projectiles ont été fabriqués. L'origine de leur fabrication est certaine ; ils ont comme nous l'avons déjà dit, la forme de pommes de pin, de telle sorte que leurs esquives d'écailles puissent par l'explosion offrir le maximum de dispersion dans toutes les directions.

On nous raconte qu'après l'explosion, quand le roi s'est rassis, il a dit avec enjouement au président que dans quatre circonstances il avait passé par une épreuve semblable : une fois, on avait tiré sur lui deux coups de revolver ; une autre fois, un individu surgissant en face de lui l'avait menacé d'un coup de couteau et s'était détourné en disant : « Il est trop jeun ». Puis le roi a parlé de son voyage à Barcelone et de la Bombe dont on se souvient.

Personne dans le cortège n'a eu connaissance sur le coup de la seconde bombe trouvée inexplosée. On suppose que le porteur de cette seconde bombe, en entendant l'explosion de la première, a cru que l'attentat avait réussi, son projectile devenait inutile et qu'au lieu de l'emporter, ce qui était dangereux, il l'a placé sur la voie publique.

Les arrestations

Nous avons dit hier qu'une arrestation avait été opérée et qu'une perquisition avait été faite au domicile d'un anarchiste que M. Leydet a mis sous mandat de dépôt.

Cette perquisition fut faite par le juge d'instruction lui-même, assisté de M. Viel, secrétaire du parquet ; de M. Marnet, substitut du procureur de la République et de M. Fouquet, commissaire de la 3e brigade des recherches. Elle eut lieu au n° 2 du passage Noirot, domicile de l'écrivain anarchiste Charles Malato, et avait pour but de rechercher s'il n'était pas exact, comme on en a la conviction, que ce fut lui qui reçut d'Espagne les bombes qui devaient servir à la perpétration d'un attentat. Un certain nombre de documents furent saisis qui parurent suffisants au magistrat pour que l'arrestation de Charles Malato fût décidée et opérée un peu plus tard.

Charles Malato interrogé

Vers quatre heures, celui-ci était conduit dans le cabinet de M. Leydet, où il ne faisait du reste qu'une courte apparition. Charles Malato, usant de son droit, refusa en effet de répondre aux questions du juge sans être assisté de son avocat, et il demanda au magistrat, ce qui lui fut accordé, d'aviser sans retard Me Albert Willm de son arrestation.

Charles Malato se borne à déclarer que s'il avait reçu d'Espagne un colis avec la mission de la remettre à des compagnons de passage à Paris, il entendait ne fournir d'explications sur ce point qu'en présence de Me Albert Willm. Et tout cela fut dit sur un ton calme et avec la plus grande tranquillité. Me Leydet n'avait pas à insister. Il transforma en mandat de dépôt le mandat d'amener qu'il avait lancé contre Charles Malato, et peu après, sous la surveillance de plusieurs inspecteurs de la Sûreté, celui-ci quittait le Palais de Justice pour la prison de la Santé.

Après avoir mis en sûreté de ce qui venait de se passer, le procureur de la République, M. Leydet, prenait connaissance des dossiers à lui transmis par M. Mesquin, directeur des recherches, et décidait de procéder à l'interrogatoire des trois espagnols, Vallina, Navarro et Palacios, et de sujet anglais Harvey, arrêtés, ainsi que nous l'avons dit hier, le 31 mai dernier, dans un hôtel de la rue Gossin, à Montmartre, et détenus depuis cette époque au Dépôt. L'un d'eux, Vallina, a reconnu, en le fait, être venu en France avec l'intention de tuer le roi d'Espagne.

Interrogatoire de l'anarchiste Vallina

C'est par Vallina, un homme maigre et de petite taille, né à Guadamalz (Espagne) au mois de juin 1879 et sous la coup d'une condamnation par contumace à dix ans de travaux forcés prononcée contre lui par les tribunaux de son pays, que M. Leydet a commencé.

Vallina, lui, n'a pas invoqué les règles de l'instruction contradictoire. C'est dire qu'il n'a fait aucune difficulté pour répondre au juge, en dépit toutefois d'être prêts lorsque les questions lui semblaient de nature à l'amener à un compromettre par les imprudences de langage qu'il pourrait compromettre en y répondant.

Au surplus, ignorait-il et ignore-t-il encore l'attentat commis contre le roi d'Espagne et le président de la République.

— Quand le police est venue m'arrêter, m'a-t-il dit en substance, cela ne me surprit pas outre mesure. J'irai même jusqu'à dire que je m'attendais un peu à cette arrestation. Mes camarades et moi ne pouvions ignorer, en effet, que lorsqu'un souverain rend visite à un autre souverain, roi, empereur ou président de la République, c'est la même chose, le premier soin de celui qui reçoit est de faire mettre sous les verrous, sans autre forme de procès les anarchistes, qu'ils soient de son pays ou venus de l'étranger.

C'est une chose à laquelle on ne manque jamais en France, notamment à Paris. Donc, ayant à redouter une arrestation, nous avions pris nos précautions afin d'échapper dans la mesure du possible aux recherches dont nous pourrions être l'objet. Il était entendu, car nous supposions bien ne pas tous être arrêtés, que ceux de notre groupe qui auraient pu conserver leur liberté deviendraient les exécuteurs d'Alphonse XIII.

— Dans quelles conditions, questionne le juge, vous étiez-vous procuré les engins, qui devaient vous permettre, pensiez-vous, de réaliser votre projet ?

— L'objet de ces engins nous avait été fait par des compagnons espagnols.

— De Barcelone ?

— De Barcelone, si vous voulez. Ça n'a pas d'importance. L'envoi nous fut fait en deux fois.

— Combien de ces engins vous furent expédiés ?

— Le premier colis n'en contenait qu'un. Le second renfermait les autres.

— En quelle quantité ?

Pas de réponse.

— Étaient-ils chargés ? poursuit le juge.

— Non. Nous les avons chargés à Paris après nous les être distribués.

— A qui les avez-vous adressés ?

Vallina ne répond pas.

— Que sont devenus ces engins ? demande alors M. Leydet. Qu'en avez-vous fait ?

— Après les avoir gardés un certain temps chez nous, répond l'anarchiste, nous nous dîmes que dans l'intérêt de notre cause — car enfin, nous pouvions être arrêtés d'un instant à l'autre — nous avions tout à gagner à les mettre en lieu sûr.

— Et où les avez-vous déposés ?

— Au pied d'un arbre, dans le bois de Vincennes.

Le juge paraissant sceptique :

— Oui, insiste Vallina, dans le bois de Vincennes, au pied d'un arbre. Et je suis prêt à vous y conduire, et vous les y trouverez, à moins qu'on ne soit venu les y prendre depuis mon arrestation. En tout cas, ce que je puis vous affirmer, c'est que la veille encore ils y étaient.

A ce point de l'interrogatoire, M. Leydet met brusquement sous les yeux de l'anarchiste le photographie qui, sur ses instructions, a été prise par M. Bertillon de la seconde bombe lancée contre la voiture royale et qui n'éclata pas.

— N'est-ce point une de celles-là ?

Après un sourire insistant de vif étonnement :

— Oui, répond Vallina, oui, je reconnais bien l'un de nos engins, mais comment se fait-il que vous en possédiez la photographie ?

A cette heure, M. Leydet juge inutile de répondre et de pousser plus avant l'interrogatoire de Vallina, qui fut conduit non pas au Dépôt cette fois, mais à la prison de la Santé.

Le juge se fit amener ensuite le compagnon Harvey, qui se contenta de faire à M. Leydet une sorte de conférence sur l'anarchie en général et ses théories à lui en particulier, et les deux autres lucidités, Navarro et Palacios, qui, interrogés seulement pour la forme, furent ensuite ramenés au Dépôt où ils resteront jusqu'à nouvel ordre.

Le rapport de M. Girard — La composition de l'engin

Pendant que tout cela se passait dans le cabinet de M. Leydet, M. Girard remettait à M. Fabre, procureur de la République, son rapport dont voici les lignes principales :

La partie évidée de l'engin est d'une contenance de 120 à 140 centimètres cubes. Elle comporte donc une charge de 120 grammes environ de matière détonante.

Du fulminate de mercure introduit dans l'engin devait, sous l'influence du choc, produire l'explosion. Afin d'empêcher de bien assurer cette ci, les constructeurs de ces engins avaient, à l'intérieur de la bombe, disposé deux petits tubes en verre, dans chacune de leur extrémité par de la cire, contenant de l'acide sulfurique concentré. Ils tout en contact avec le fulminate, qu'ils enveloppent l'explosion. Ces deux petits tubes, par des fils de fer, étaient reliés à une vis de l'écrou boulonné l'engin, dans le canon du fulminate. Du fulminate de détrit, [illegible]